



## Camps de jour de la Ville de Brossard Semaine de relâche – 4 au 8 mars 2019

### *Petit guide pour une semaine réussie*

Chers parents,

Votre enfant est inscrit dans un camp de la relâche de la Ville de Brossard. Les équipes d'animation et de coordination se feront un plaisir de le recevoir et de lui faire vivre une semaine mémorable remplie d'activités enlevantes! Nous vous invitons à lire ce petit guide pour avoir toutes les informations nécessaires au bon déroulement du séjour de votre jeune. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir des informations supplémentaires : Services Brossard 450-923-6311.

### Préparation avant de venir au camp

À chaque jour, il est important pour votre enfant :

- d'avoir un sac à dos clairement identifié à son nom et dans lequel il apportera ses effets personnels (tous identifiés);
- de porter des vêtements adaptés à la température et au type d'activités prévues dans la journée;
- d'apporter sa bouteille d'eau bien identifiée;
- d'avoir un lunch froid muni d'un « ice pack » (aucun réfrigérateur ou four micro-ondes n'est disponible);
- d'apporter deux collations santé;
- d'avoir dans son sac des souliers de course;
- d'avoir un habit de neige complet, avec bottes, pour pouvoir jouer dehors.



En raison des allergies alimentaires fréquentes, les aliments renfermant des noix, des arachides ou des produits dérivés sont proscrits. Expliquer à votre enfant qu'il ne doit pas partager son lunch ou ses collations, afin d'éviter les possibles allergies chez les autres. Veuillez également noter que pour des raisons de sécurité, les contenants en verre sont interdits tant pour les boissons que pour la nourriture.

Les objets électroniques (téléphones, jeux vidéo, Ipod ou autres) ne sont pas permis.

### Fonctionnement du camp

#### **Présences et absences**

Dès l'arrivée le matin et à quelques reprises au cours d'une même journée, les moniteurs notent la présence des enfants. Votre enfant doit s'assurer d'établir le contact avec son moniteur lors de son arrivée et de signifier son départ à son moniteur lorsqu'il quitte à la fin de la journée (les départs sont supervisés par le personnel). Si vous prévoyez reconduire ou venir chercher votre enfant à des heures inhabituelles, nous vous demandons d'en informer le moniteur à l'avance.

Si votre enfant doit s'absenter du camp, n'oubliez pas de nous en aviser en laissant un message au (450) 923-6304 poste 6219. Si vous n'avez pas été en mesure de laisser un message, un moniteur téléphonera à votre résidence ou à votre travail pour confirmer avec vous l'absence de votre enfant. Pour toute urgence, communiquer avec Services Brossard 450-923-6311.

Seules les personnes dont les noms figurent sur la fiche santé de l'enfant ont la possibilité de venir le chercher. Une pièce d'identité peut être demandée en tout temps aux personnes qui viennent chercher l'enfant.

## Service de garde

Tous les camps sont offerts avec ou sans service de garde. L'horaire du service de garde est le suivant :

- de 7 h à 9 h en matinée
- de 16 h à 18 h en fin de journée



Le service de garde propose des activités et des jeux libres qui sont adaptés à tous les groupes d'âge.

Si le parent vient chercher son enfant après 18 h, une amende est imposée. L'amende est applicable par famille (et non par enfant), et est payable sur place, selon la grille tarifaire suivante (un reçu peut être demandé) :

- 15 minutes et moins : 5 \$
- 16 à 30 minutes : 10 \$
- 31 à 45 minutes : 15 \$
- 46 minutes et plus : 20 \$

Si votre enfant est inscrit au service de garde mais que vous ne l'utilisez pas pour une période donnée, veuillez en aviser le moniteur.

## Horaire sans service de garde

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il débutera le camp à 9 h et terminera sa journée à 16 h. Il est important que l'enfant soit présent sur le site pour le début des activités régulières. Lorsqu'il y a une sortie de groupe, il faut bien vérifier l'horaire de départ des autobus, car même si votre enfant doit débuter sa journée à 9 h, sa présence peut être requise plus tôt en raison de l'heure d'embarquement dans l'autobus. Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent quitter le camp à 16 h. Une amende sera applicable par famille, selon la grille tarifaire présentée ci-haut, pour tout retard de plus de 15 minutes.

## Santé

- Si l'administration d'un médicament sous prescription, homéopathique ou en vente libre est requise, il faut compléter un formulaire donnant droit au moniteur ou au responsable du camp d'administrer le médicament à votre enfant. Tout changement de situation dans l'administration des médicaments doit être signifié rapidement. Les médicaments doivent être remis au moniteur dès le matin.
- Les enfants possédant une seringue « Epipen » doivent l'avoir avec eux en tout temps. Ranger la seringue dans une pochette de type « banane » que l'enfant pourra porter sur lui en l'attachant à sa taille.
- **Incident mineur** : lors d'un incident mineur, le personnel du camp (formé en secourisme d'urgence) prodigue les premiers soins et vous informe lorsque vous venez chercher votre enfant.
- **Incident majeur** : lors d'un incident majeur, le personnel du camp prodigue les premiers soins et entre en contact avec vous ou avec la personne à joindre en cas d'urgence (telle qu'identifiée sur la fiche santé de l'enfant). Si la situation l'exige, votre enfant est immédiatement conduit à une clinique ou à un hôpital, où il demeurera sous la supervision d'un accompagnateur jusqu'à ce qu'un parent ou une personne désignée vienne le rejoindre. Les coûts de transport en ambulance, s'il y a lieu, seront aux frais du parent.

## Discipline

Durant son séjour, si votre enfant faisait preuve d'un comportement répréhensible, la procédure suivante serait appliquée :

- Avertissements verbaux faits à l'enfant → rencontre de l'enfant avec le responsable du camp afin de discuter de moyens pour que le comportement cesse;
- **1<sup>er</sup> avertissement écrit** : première feuille de route donnée à l'enfant par le moniteur et le responsable → rencontre avec l'enfant et signature du parent;
- **2<sup>e</sup> avertissement écrit** : deuxième feuille de route donnée à l'enfant par le moniteur et le responsable → rencontre avec l'enfant, le parent, le moniteur, le responsable et la superviseuse;
- **3<sup>e</sup> avertissement écrit** : troisième feuille de route donnée à l'enfant par le moniteur et le responsable → suspension du camp d'une durée d'une ou plusieurs journées (sans remboursement);
- **4<sup>e</sup> avertissement écrit** : quatrième feuille de route donnée à l'enfant par le moniteur et le responsable → expulsion complète du camp de jour (sans remboursement).

## **Biens perdus, volés ou endommagés**

La Ville de Brossard se dégage de toute responsabilité quant aux biens perdus, volés ou endommagés au cours des activités. Il est fortement conseillé de ne pas apporter d'objets de valeur au camp. À la fin de l'été, tous les objets amassés durant les camps seront donnés à un organisme d'aide à la personne.

## Informations spécifiques à chaque camp de la relâche 2019

### **Forfait multi-activités**

- **Description** : le camp intitulé forfait multi-activités combine plusieurs sorties au cours de la semaine et se termine le vendredi par une baignade et la projection d'un film. Les enfants peuvent y être inscrits pour la semaine en entier ou pour une ou plusieurs journées individuelles.
- **Dates** : 4 au 8 mars 2019
- **Âge des participants** : 5 à 12 ans
- **Lieu et horaires** : les enfants sont attendus à l'école secondaire **Antoine-Brossard** (3055, boul. de Rome, Brossard). À son arrivée, la présence de l'enfant doit être signalée à la table d'accueil, à l'entrée du gymnase.
- Le service de garde est disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde débutent leur journée à 9 h et la terminent à 16 h. **\*Attention : pour les journées du lundi et du mercredi, tous les jeunes doivent être arrivés pour l'heure\*** (voir le tableau plus bas).  
L'heure de retour des sorties est prévue à 16 h, mais peut varier en fonction de la circulation sur les routes.

Date	Activité	Heure d'arrivée	Matériel spécifique à apporter et informations diverses
Lundi 4 mars	Sortie à l'École de cirque de Châteauguay	<b>*8 h 30*</b>	Les enfants doivent porter des vêtements de sport confortables. Pour faire l'activité, les enfants doivent porter des bas.
Mardi 5 mars	Sortie au Centre des sciences de Montréal et projection IMAX Titre : <b>Pandas 3D</b>	9 h 00	Les enfants peuvent apporter leurs souliers de course afin de les porter à l'intérieur du Centre des sciences.
Mercredi 6 mars	Sortie hivernale au Zoo de Granby	<b>* 8 h 15*</b>	Prévoir des vêtements adéquats en fonction de la température (avoir 2 paires de mitaines, 2 paires de bas, un habit de neige et des bottes). La majorité de la journée se déroule à l'extérieur (sauf pour la période du dîner).
Jeudi 7 mars	Activité Spin skatepark et Laser game au Quartier Dix-30	9 h 00	Les enfants doivent porter des vêtements de sport confortables et doivent avoir des souliers de course dans leurs sac (obligatoire). Tout le matériel spécifique pour réaliser les activités, comme les casques, les planches à roulettes ou autre, est prêté gratuitement sur place.
Vendredi 8 mars	Journée baignade (piscine Antoine-Brossard) et film Titre : <b>Ralph brise l'internet</b>	9 h 00	Les enfants doivent porter des vêtements de sport confortables et doivent avoir des souliers de course. Ils doivent aussi avoir un maillot de bain, une serviette et un bonnet de bain. Si une aide flottante est nécessaire pour l'enfant, prière de l'identifier et de l'apporter. La baignade se déroulera sous la supervision de sauveteurs. Avoir des vêtements adaptés pour des activités extérieures, car les jeunes pourraient jouer dehors.

Important : bien lire la section « Préparation avant de venir au camp », au début du document, pour savoir ce que votre jeune doit avoir chaque jour, peu importe le type de camp ou le type d'activité.

## **Camp multisports**

- **Description** : le camp multisports permet aux amateurs de sports de participer à une multitude de jeux et de sports, comme le flag football, le soccer, le basketball, le hockey balle, le kinball et plusieurs autres. Chaque jour, un horaire sportif différent est proposé.

Les enfants sont inscrits à ce camp pour la semaine complète.

- **Dates** : 4 au 8 mars 2019
- **Âge des participants** : 5 à 12 ans
- **Lieu et horaires** : les jeunes sont attendus à **l'École internationale Lucille Teasdale** (8350, boul. Pelletier, Brossard). Le service de garde est disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde débutent leur journée à 9 h et la terminent à 16 h.  
À son arrivée, la présence de l'enfant doit être signalée à la table d'accueil, à l'entrée du gymnase.
- **Matériel pour le camp** : Le matériel sportif pour réaliser les activités est fourni sur place. La tenue sportive décontractée et les souliers de course sont de mise tous les jours. Prévoir également une tenue hivernale, car les enfants pourraient jouer dehors.

Important : bien lire la section « Préparation avant de venir au camp », au début du document, pour savoir ce que votre jeune doit avoir chaque jour, peu importe le type de camp ou le type d'activité.

## **Camp de natation**

- **Description** : le camp de natation propose des jeux coopératifs, des activités artistiques, ainsi que divers jeux sportifs et aquatiques. Les périodes de baignade sont supervisées par des sauveteurs de la Ville de Brossard. Le programme *Natation au camp* de la Croix-Rouge canadienne est enseigné.

Les enfants sont inscrits à ce camp pour la semaine en entier.

- **Dates** : 4 au 8 mars 2019
- **Âge des participants** : 6 à 12 ans
- **Lieu et horaires** : les enfants sont inscrits à ce camp pour la semaine en entier. Les jeunes sont attendus à **l'École internationale Lucille Teasdale** (8350, boul. Pelletier, Brossard). Le service de garde est disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde débutent leur journée à 9 h et la terminent à 16 h.  
À son arrivée, la présence de l'enfant doit être signalée à la table d'accueil, à l'entrée du gymnase.
- **Matériel pour le camp** :
  - Un maillot;
  - Deux serviettes identifiées;
  - Un bonnet de bain (obligatoire);
  - Des vêtements de sport et des espadrilles pour des activités en gymnase;
  - Des vêtements adaptés pour des activités extérieures (les jeunes pourraient jouer dehors).

Important : bien lire la section « Préparation avant de venir au camp », au début du document, pour savoir ce que votre jeune doit avoir chaque jour, peu importe le type de camp ou le type d'activité.

## **Camp de soccer**

- **Description** : le camp de soccer offre la possibilité aux participants de s'initier et de se perfectionner au soccer. Le camp est offert en collaboration avec l'Association de soccer de Brossard et les activités sont réalisées par les entraîneurs de l'Association, qui possèdent une solide expérience en soccer en tant que joueur ou comme entraîneur.

Les enfants sont inscrits à ce camp pour la semaine en entier.

- **Dates** : 4 au 8 mars 2019
- **Âge des participants** : 5 à 15 ans
- **Lieu et horaires** : les jeunes sont attendus au gymnase de l'**École Antoine-Brossard** (3055, boul. de Rome, Brossard). Le service de garde est disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde débutent leur journée à 9 h et la terminent à 16 h.

À son arrivée, la présence de l'enfant doit être signalée à la table d'accueil, à l'entrée du gymnase.

- **Matériel pour le camp** :
  - Des souliers de soccer intérieur ou souliers de course. **\*Les souliers à crampons ne sont pas acceptés\***;
  - Les protège-tibias sont fortement recommandés;
  - Tous les vêtements d'hiver pour jouer à l'extérieur;
  - Nous irons 45 minutes à l'extérieur quand la température le permettra;
  - Tous les effets personnels de votre enfant devront être identifiés à son nom;

Important : bien lire la section « Préparation avant de venir au camp », au début du document, pour savoir ce que votre jeune doit avoir chaque jour, peu importe le type de camp ou le type d'activité.

## **Camp de théâtre**

- **Description** : le camp de théâtre offre la possibilité aux jeunes de s'initier aux arts de la scène. Au cours de la semaine, plusieurs activités sont proposées aux participants :
  - Improvisation;
  - préparation de décors et de costumes;
  - jeux coopératifs;
  - ateliers sur la voix et jeux de rôle.

Les enfants sont inscrits à ce camp pour la semaine en entier. Lors de la dernière journée, pour le plaisir de tous, une petite pièce de théâtre est présentée aux parents et amis (admission générale), à 15 h 30 (à confirmer), dans la grande salle du centre socioculturel.

- **Dates** : 4 au 8 mars 2019
- **Âge des participants** : 5 à 12 ans
- **Lieu et horaires** : les jeunes sont attendus au **Centre socioculturel Alphonse Lepage** (7905 avenue San Francisco, Brossard). Le service de garde est disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde débutent leur journée à 9 h et la terminent à 16 h.

À son arrivée, la présence de l'enfant doit être signalée à l'entrée de l'atelier d'art.

- **Matériel pour le camp** :
  - La tenue sportive décontractée et les souliers de course sont de mise tous les jours.
  - Des vêtements adaptés pour des activités extérieures (les jeunes pourraient jouer dehors).

Important : bien lire la section « Préparation avant de venir au camp », au début du document, pour savoir ce que votre jeune doit avoir chaque jour, peu importe le type de camp ou le type d'activité

***Bonne semaine de relâche à tous!***